

# BULLETIN RÉSIDENTS-FAMILLES



Établissements de santé

## Dans ce numéro

- 1 Mot de la direction
- 1 Santé environnementale
- 1 Un mot de notre nouvelle directrice des ressources humaines
- 2 Visite annuelle du BNQ
- 2 Hygiène des mains
- 2 Clinique d'impôts
- 2 Commissaire local aux plaintes
- 2 Plan des mesures d'urgence

### Santé environnementale

Le **Comité santé environnementale** (CSE) de Groupe Roy santé est constitué de membres de tous les services, provenant de nos deux établissements, ainsi que d'une résidente et d'un membre de famille.

Le CSE est dans une phase de redémarrage bien avancée.

Le portrait de la situation en termes de « santé environnementale » du Groupe Roy Santé est complété et le plan d'action qui en découlera sera réalisé dans les prochaines semaines.

Le Groupe Roy Santé a fait le choix de mettre « **une pierre à l'édifice** »!

**Soyons fiers de s'unir à la santé environnementale une pierre à la fois!**

Muriel Frénois, T.S.  
Chef des services de réadaptation

## Bienvenue 2023 ! ANNÉE DE FIERTÉ !

## MOT DE LA DIRECTION

Pour la prochaine année, en plus de poursuivre sur la **Route de l'Excellence** par une **gestion humaine des ressources**, l'équipe de direction et moi aimerions vous inspirer la « **FIERTÉ** ».

Chaque matin, chaque soir et/ou chaque nuit, nous sommes tous et toutes conviés selon notre poste occupé ou selon notre rôle auprès des résidents à nous mobiliser pour venir habiter une place fondamentale dans la réalisation de la mission de l'organisation de Groupe Roy Santé.

Nous pouvons tous et toutes convenir qu'il n'est pas toujours facile de prioriser cette place avec toutes les distractions que la vie nous propose au quotidien. Il devient tellement important de revenir au sens et au sentiment de **FIERTÉ**... de revenir à la raison pour laquelle moi, en tant qu'employé, proche aidant, membre de famille, membre de comité de résidents, médecin, pharmacien, professionnel, contractuel, bénévole, j'accepte **d'honorer FIERMENT** ce rôle et ces responsabilités.

Nous croyons que la **FIERTÉ** permet le plein déploiement du potentiel humain, potentiel qui se cache à l'intérieur de chacun d'entre nous. Cette décision de jouer pleinement un rôle auprès des collègues, des familles, des résidents, et autres nous rend **FIERS** parce qu'on a un réel impact sur la vie et le quotidien des personnes qui nous entourent.

Peu importe l'organisation dans laquelle nous travaillons, les tâches ou les responsabilités demeurent sensiblement les mêmes. La grande différence réside dans le sens et la **FIERTÉ** d'être là et de constater que jour après jour, notre implication et notre engagement font une réelle différence. Nous avons la chance d'avoir des milieux de travail et des milieux de vie exceptionnels. Nous devons en être **FIERS** et s'engager à ce qu'ils demeurent propres, sécuritaires et accueillants. C'est lorsque le sentiment de **FIERTÉ** prend toute sa place que ces gestes quotidiens deviennent naturels et instinctifs.

Tous les grands penseurs de ce monde s'entendent pour dire que le « **sentiment de faire une différence** » est un des leviers les plus significatifs de **FIERTÉ** dans ce choix quotidien de se lever tous les jours pour venir œuvrer sur la **Route de l'Excellence** pour une **gestion Humaine des ressources**.

**Nous vous invitons à vous joindre à nous pour faire déferler cette grande vague de FIERTÉ !**

Marie-France Govette et l'équipe de direction

### Un mot de notre nouvelle directrice des ressources humaines

C'est avec grand plaisir que je joins le Groupe Roy Santé à titre de directrice des ressources humaines.

J'ai plus de vingt ans d'expérience en ressources humaines, j'ai occupé plusieurs postes: professionnelle, conseillère et chef de service, et ce, dans le privé, dans le para public ainsi que le réseau de la santé.

Pour moi, les ressources humaines sont le cœur de l'organisation. Chaque employé est très important et sa fonction est essentielle au bon fonctionnement de l'organisation et à offrir des soins et services sécuritaires et de qualité.

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté ce nouveau défi.

**Au plaisir de vous rencontrer!**

Isabelle Dubé  
Directrice des ressources humaines

## Visite annuelle du Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Dans le cadre du programme « **Entreprise en santé** », des représentants du Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) feront une visite le 14 février prochain en vue du renouvellement de notre accréditation "**Entreprise en santé Élite**".

Les représentants du BNQ initieront des rencontres et des entrevues téléphoniques et virtuelles avec les employés présents dans les deux établissements.

Chaque rencontre ou entrevue durera entre 10 et 15 minutes. Les questions porteront sur le plan de *Santé et Mieux-Être*, les mesures de prévention, l'accueil et l'intégration des employés, le programme « **Entreprise en santé** », etc. Nous sommes fiers de cette accréditation et comptons sur votre habituelle collaboration !



Comité paritaire  
Santé et Sécurité au travail et Mieux-Être

## Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

Le processus de traitement des plaintes a pour objectif principal d'améliorer la qualité des services. L'examen d'une situation se fait toujours dans le plus grand respect des personnes impliquées.

**Le commissaire aux plaintes est là pour vous écouter, comprendre, aider, conseiller et accompagner.**

Si vous êtes insatisfait d'un service, contactez dans un premier temps la personne responsable de ce service. Aussi, vous pouvez joindre :

### CHSLD St-Georges

Bureau du commissaire aux plaintes CIUSSS COMTL  
CLPQS 3755, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Pavillon A  
Montréal (Québec) H3T 1E2  
Téléphone : 514-340-8222 poste 24222  
[www.ciusscentreouest.ca/plaintes](http://www.ciusscentreouest.ca/plaintes)

### Centre Le Royer

Bureau du commissaire aux plaintes CIUSSS CEMTL  
CLPQS 5415, boul. de l'Assomption Montréal (Québec)  
H1T 2M4  
Téléphone : 514-252-3510  
[commissaireauxplaintes.cemtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:commissaireauxplaintes.cemtl@ssss.gouv.qc.ca)



## Hygiène des mains :

### UN GESTE SIMPLE POUR LA PROTECTION DE TOUS

En ces temps fertiles pour la transmission d'infections, il est important de se laver les mains régulièrement pour vous protéger et protéger vos proches. Au courant d'une journée, sans vous en rendre compte vous touchez à une multitude d'objets ayant pu être contaminés, tels que des rampes d'escalier, des poteaux dans le métro, des poignées de porte, des claviers d'ordinateur ou téléphones publics et de la monnaie, entre autres. À divers degrés, ils représentent tous de potentielles sources d'infections.

Peu importe votre âge ou votre profession, il est primordial de respecter cette saine habitude de vie pour vous éviter de tomber malade. N'oubliez pas que lorsqu'un virus réussit à s'infiltrer dans votre famille, la dose infectieuse nécessaire de virus pour infecter les autres membres de la famille est minime et que compte tenu de la promiscuité, l'infection a vite fait de se propager à l'ensemble de la maisonnée.

**Vos mains feront la différence !**

Jonathan Robillard,  
Responsable Prévention des infections, Gestion des risques

## « Clinique d'impôts » pour résidents seulement

Certains résidents esseulés peuvent bénéficier d'un service gratuit de clinique d'impôts, service offert par une bénévoles du Groupe Roy Santé.

Pour en bénéficier, le résident **ne doit pas disposer d'un revenu annuel supérieur à 22 000\$.**

D'autres conditions peuvent s'appliquer.

Les résidents nécessitant du soutien pour compléter les rapports d'impôt doivent **faire parvenir leurs documents avant le 20 avril 2023** à Mme Chantal Limoges pour le Centre Le Royer et à Mme Louise Lafrance pour le CHSLD St-Georges.

Documents à remettre:

- Formulaire T4A(OAS) et/T4A et/ou T4A(P);
- État des prestations (T5007);
- Documents relatifs aux frais médicaux.

Ces informations doivent accompagner vos documents:

- Nom de famille et prénom;
- Date de naissance;
- État civil.

Chantal Limoges  
Adjointe administrative  
Centre Le Royer  
514-493-9397, poste 3103 »

Louise Lafrance  
Agente administrative admission et  
comptes à recevoir CHSLD St-Georges  
514 849-1357, poste 2360

## Qu'est-ce qu'un PMU?

Communément appeler PMU dans le jargon, un **plan des mesures d'urgence** est un document qui prévoit divers protocoles selon plusieurs types d'intervention d'urgences.

Bien que le plus connu soit le protocole en cas d'incendie, un PMU englobe toutes sortes d'activités en cas :



Plan de mesures d'urgence

- D'inondation
- De panne électrique
- De déversement de produit chimique
- De pandémie
- Etc...

Le Groupe Roy Santé met en place plusieurs stratégies afin de maximiser la sécurité de ses résidents. Dans les prochains mois, plusieurs exercices et formations seront déployés afin de mettre à jour les connaissances de tous les employés.

Maxime Paradis,  
Chef du service entretien et des installations matérielles